

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2020-159/PR/MC portant approbation du Budget de l'Office Djiboutien de la Propriété Industrielle et Commerciale de l'année 2021.

n° 2020-159/PR/MC

Ministère
MINISTÈRE DU COMMERCE

Date de publication
17 décembre 2020

Numéro JO
n° 24 du 31/12/2020

Date du numéro
31 décembre 2020

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VULa Constitution du 15 septembre 1992

VULa Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VULa Loi n°150/AN/02/4ème L du 31 janvier 2002 portant adhésion de la République de Djibouti à la Convention de Paris pour la Protection de la Propriété Industrielle, à la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques et à la Convention de Stockholm créant l'OMPI

VULa Loi n°49/AN/08/6ème L du 19 avril 2009 portant création de l'Office Djiboutien de la Propriété Industrielle et Commerciale

VULa Loi n°50/AN/09/6ème L du 19 juillet 2009 portant Protection de la Propriété Industrielle

VULa Loi n°159/AN/12/6ème L du 09 juin 2012 fixant les redevances de l'Office Djiboutien de la Propriété Industrielle et Commerciale

VULa Loi n°55/AN/14/7ème L du 25 juin 2014 portant organisation du Ministère Délégué Auprès du Ministère de l'Economie et des Finances chargé du Commerce, des PME, de l'Artisanat, du Tourisme et de la Formalisation

VULa Loi n°002/AN/18/8ème L modifiant et complétant la loi n°179/AN/17/7ème L portant redevances de l'ODPIC

VULe Décret n°2009-0271/PR/MCI portant organisation de l'Office Djiboutien de la Propriété Industrielle et Commerciale (ODPIC)

VULe Décret n°2011-079/PR/MDCC portant application de la Loi n°50/AN/09/6ème L sur la protection de la propriété industrielle

VULe Décret n°2011-143 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Office Djiboutien de la Propriété Industrielle et Commerciale (ODPIC)

VULe Décret n°2016-109/PRE du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre

VULe Décret n°2016-148/PRE du 16 juin 2016 fixant les attributions des Ministères

VULe Décret n°2019-096/PRE du 05 mai 2019 fixant la nomination des membres du gouvernement

VUL'Arrêté n°2012-169/PR/MDCdu 01 mars 2012 fixant le Contenu des Registres de Propriété Industrielle

VULa Séance du CA de l'ODPIC du 22 décembre 2020

VULa Délibération n°14/20/ODPIC/CA portant approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2021 de l'ODPIC
SUR Proposition du Ministre du Commerce.Le Conseil des Ministre entendu en sa séance du 08 Décembre 2020.

TEXTE INTÉGRAL

ARTICLE 1

Le Budget Prévisionnel de l'Office Djiboutien de la Propriété Industrielle et Commerciale (ODPIC) pour l'exercice 2021 s'établit
comme suit (en DJF)

-
- En produits :.....312 783 099 FDJ– En charges
:.....275 783 099 FDJ
- ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et
diffusé partout où besoin sera.
-

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH